

Réf: Dossier 377684

Avis de constitution

SOCIETE « HOMAXS COTE D IVOIR »

Siège ABIDJAN ABOBOTE EN FACE DE L'EGLISE
CATHOLIQUE SAINT AUGUSTIN, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOMAXS COTE D IVOIR »

Objet : PRODUCT RANGES: ROBINET, PRODUITS
MATERIELS, CARRELAGE EN CERAMIQUE, TOILETTES,
CONDUITE D'EAU, DIVERS

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBOTE EN FACE DE L'EGLISE
CATHOLIQUE SAINT AUGUSTIN, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme SYLLA FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00613 du 21/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03819/GTCA/RC/2025 du 21/01/2025

